



# FLASH INFOS

## Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

### Vie municipale

#### ***Entretien et valorisation du village :***

Durant ces deux derniers mois, les agents communaux ont poursuivi de nombreux travaux d'entretien et de mise en valeur du village. Leur implication, soutenue par la présence de huit jeunes Châtenaysiens saisonniers répartis en binômes tout au long de l'été, a permis de mener à bien un large éventail d'actions dans différents secteurs de la commune.

Un fleurissement d'ampleur : Un effort considérable a été consacré au fleurissement. Cette mission, qui demande un suivi quotidien, a mobilisé une part importante du temps de travail des agents. Massifs, jardinières et espaces verts ont été préparés, plantés et entretenus avec soin, contribuant à embellir durablement l'ensemble des espaces publics. Cet investissement, à la fois technique et exigeant, a donné une dimension particulière au cadre de vie communal durant toute la période estivale.

Autres travaux réalisés : En complément, de nombreuses autres interventions ont été menées :

- L'ensemble des tables et des chaises de la salle Marcel Lepême ont été nettoyés et désinfectés ;
- Les deux lavoirs, rue de Chaupry et rue de la Gare, ont été lazurés ;
- Les plaques d'égout et caniveaux du village ont été dégagés, certains étant totalement recouverts par les cailloux et les herbes ;
- Rue de la Muette, des panneaux d'interdiction de stationnement ont été installés ;
- Des travaux de peinture ont été poursuivis : le local communal, place des Anciens Combattants d'Algérie, la barrière de l'impasse des Tennis et tous les bancs ont été repeints ; les buses de la rue de la Maison Blaise ont été peintes ;
- La réfection de la peinture des passages piétons a été effectuée dans l'ensemble du village ;
- Enfin, le ru du Suby a bénéficié d'un nettoyage complet.

Préparation de la rentrée scolaire : Un important travail de tri, de nettoyage et de petites réparations a été conduit dans les écoles et à la garderie, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Ces actions ont mobilisé à la fois l'équipe des agents techniques et les agents périscolaires, tous impliqués dans la préparation de cette rentrée.

En parallèle, un gros travail administratif a été réalisé : mise à jour de la plateforme de gestion périscolaire, actualisation des données et enregistrement des inscriptions des enfants pour la rentrée.

#### ***Travaux réalisés par des entreprises extérieures :***

En complément des missions assurées par les agents communaux, deux sociétés sont intervenues cet été pour la réalisation de travaux spécifiques.

Sécurisation et amélioration du confort dans les écoles : Au début du mois de juillet, des films de protection anti-UV et de discrétion ont été posés sur les fenêtres et portes de l'école primaire, ainsi que sur la porte d'entrée de l'école maternelle. Cette installation répond aux critères de sécurité imposés, tout en contribuant à améliorer les conditions intérieures des classes en cas de fortes chaleurs.

Rénovation de la salle Marcel Lepême : Un important chantier a également été mené dans la salle Marcel Lepême. Le parquet en chêne, très sollicité au fil des années, a été entièrement rénové : ponçage complet et vitrification mate ont permis de redonner un aspect neuf au sol, particulièrement marqué dans la zone de la « piste de danse ». Par ailleurs, plusieurs réparations ponctuelles ont été effectuées et l'ensemble des plinthes a été remplacé.

Ces interventions, menées par des professionnels spécialisés, viennent compléter le travail réalisé par les équipes communales et participent à l'entretien et à la mise aux normes des équipements publics.

#### ***Approbation et mise en vigueur du PLUI-H :***

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Habitat (PLUI-H), lancé en 2020 par la Communauté de Communes du Bassée-Montois (CCBM), est désormais finalisé. Après plusieurs années de concertation, le document a été

approuvé le 10 juillet 2025 et est entré en vigueur le 21 juillet 2025.

Ce PLUI-H constitue désormais la référence en matière de planification urbaine et d'habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il remplace les anciens documents d'urbanisme et servira de base à l'instruction de toutes les demandes en urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.).

Consulter les documents :

- Résultats de la consultation et informations complémentaires : <https://cc-basseemontois.fr>,
- Zonage : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (lien aussi accessible via le site internet de la CCBM).

Les habitants sont donc invités à prendre connaissance de ce document afin de mieux comprendre les règles en vigueur et d'anticiper leurs démarches futures en matière d'urbanisme.

### **Vente de la maison communale :**

L'acte authentique de vente de la maison communale située au 12 bis rue de la Gare a été signé cet été. Le bien a été cédé, sans négociation, au prix initialement fixé par le conseil municipal, soit 120 000 €.

Pour rappel, le choix de vendre cette maison fait suite aux différents diagnostics réalisés, qui ont mis en évidence la nécessité de travaux importants afin de répondre aux normes énergétiques et électriques désormais en vigueur pour les logements destinés à la location. Face à ces contraintes, et compte tenu du budget communal limité, les élus ont retenu l'option de ne pas engager ces travaux lourds, particulièrement exigeants dans le domaine énergétique. La commune a en effet d'autres besoins prioritaires en matière de mises aux normes, notamment pour se conformer aux impératifs gouvernementaux actuels. Cette décision permet ainsi de concentrer les moyens financiers sur des projets jugés plus urgents pour répondre aux besoins de la collectivité.

### **Travaux à venir sur la commune :**

Plusieurs chantiers vont prochainement avoir lieu sur le territoire communal. Ils concernent différents réseaux et aménagements et pourront entraîner quelques désagréments temporaires pour les riverains.

Travaux ENEDIS – Enfouissement du réseau électrique HTA : Dans le cadre de l'enfouissement du réseau électrique haute tension (HTA), ENEDIS réalisera des travaux nécessitant la pose de quatre groupes électrogènes. Les installations de ces groupes auront lieu : 1 rue des Fontaines, 17 rue de la Poste, 22 route de Montigny et 7 place Marcel Lepême.

Les travaux débuteront le 6 octobre 2025, pour une durée de quatre jours calendaires. Enedis a normalement informé les habitants concernés par SMS. Néanmoins, nous rappelons qu'il est conseillé de rester vigilant vis-à-vis de votre matériel électroménager en raison des coupures électriques répétitives susceptibles d'avoir lieu.

Travaux de voirie Rue de Chaupry : À compter du 15 septembre 2025, l'entreprise Prévots interviendra pour la réfection de l'enrobé rue de Chaupry. La durée des travaux est estimée entre 10 et 15 jours. La circulation pourra être ponctuellement perturbée, voire interdite sur certaines portions. Les riverains directement concernés seront informés au préalable.

Déploiement de la fibre optique - Chemin de Chantemerle et RD18 : Enfin, à partir du 15 septembre 2025, l'entreprise Résonance Melun procédera au déploiement de la fibre optique sur le chemin de Chantemerle et la RD18. La durée prévisionnelle du chantier est de 30 jours.

### **Rencontre avec les associations de Châtenay :**

Le 4 septembre dernier, la municipalité a rencontré les associations châtenaysiennes afin de dresser le bilan de l'année écoulée et d'échanger collectivement sur les perspectives de l'année à venir, notamment autour des différents temps forts prévus. Depuis quelques années, la municipalité organise à chaque rentrée une rencontre conviviale avec toutes les associations du village, afin de favoriser les échanges et renforcer les liens entre les acteurs locaux.

Malheureusement, lors de cette réunion, l'ensemble des associations a partagé un constat commun : le faible taux d'adhésion des habitants de Châtenay et la participation limitée aux événements organisés.

Nous rappelons que ces associations proposent des activités variées, à des horaires divers, afin de permettre au plus grand nombre de trouver une formule adaptée. Leur engagement contribue directement à l'animation et à la vitalité de notre village. La municipalité encourage donc vivement les habitants à soutenir ces structures locales, que ce soit par une adhésion, une participation ponctuelle aux événements ou un relais de leurs actions. C'est grâce à l'implication de tous que ces initiatives peuvent perdurer et se développer au service de la vie communale.

### **Actu et activités du mois :**

<b>Quand</b>	<b>Quoi</b>	<b>Qui</b>	<b>Où</b>	<b>Horaires</b>
Jeudi 11/09	Permanence numérique	Association Trait d'Union	Mairie	9h-12h
Samedi 21/09	Thé dansant	Comité des fêtes	Salle M Lepême	15h-19h
Lundi 04/10	Conseil municipal	Mairie	Mairie	9h30